MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

LES MONUMENTS NATIONAUX

FICHE DE STAGE
2026-240449

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(ses) handicapés(es)

N° PASS DE DIFFUSION (en cas de republication) :

Paris, le 28/10/2026

Intitulé du stage (F/H) :

Chargé de production de projets culturels

Monument : Direction du développement culturel et des publics / Département des manifestations culturelles

Localisation : Hôtel de Sully, 75004 Paris

Missions

En lien avec son.sa tuteur (rice) et les autres chefs/cheffes de projet, le.la stagiaire aura pour missions d'accompagner le département des manifestations culturelles dans la mise en œuvre des projets artistiques et culturels de l'établissement. Le.la stagiaire travaillera en particulier sur les expositions temporaires pilotées par le département et pourra être amené.ée à travailler ponctuellement sur des projets d'arts vivants.

Activités principales

En matière de conception de projets culturels, il ou elle :

- assiste les chefs/cheffes de projet manifestations culturelles sur l'analyse des projets envisagés, en particulier les expositions, en termes de faisabilité humaine, technique, financière, juridique et calendaire.

En matière de suivi des projets culturels, il ou elle :

- participe à la coordination opérationnelle des événements : centralisation et transmission des informations à tous les intervenants internes et externes (services du CMN, équipes des monuments, commissaires d'exposition, scénographes, partenaires, entreprises) ;
- participe à la construction et au suivi du planning général des opérations ;
- participe au suivi administratif et budgétaire des projets en cours, en lien avec le service juridique du CMN (contractualisation, suivi des déclarations et autorisations à obtenir : ADAGP, SACEM…) ;
- participe aux demandes de prêts et de commande d'œuvres ;
- participe à la rédaction des appels d'offres et des marchés publics et à l'analyse des devis (scénographie, muséographie, gardiennage, transport…) ;

- participe aux recherches iconographiques avec gestion de droits ;
- participe à la conception des outils de visite, et notamment à la rédaction des cartels ;
- participe sur site aux montages et démontages des expositions (œuvres ou aménagements scénographiques) ou d'autres événements culturels, dans le respect des normes de conservation et de sécurité des œuvres et des lieux ;
- participe à la campagne de communication (relecture des dossiers de presse ou préparation des fichiers contact, par exemple).
- participe à la veille sur les opérateurs culturels et les évolutions du secteur culturel ;
- prépare et participe aux réunions avec les interlocuteurs internes et externes et rédige les comptes-rendus.

Profil recherché

Etudiant.e en master dans les domaines de la gestion ou l'organisation de projets culturels.

Compétences techniques :

- Bonne maîtrise des outils informatiques
- Aisance rédactionnelle
- Notions en droit de la propriété intellectuelle
- Expérience en organisation d'événements
- Appétence pour les projets culturels en contexte patrimonial (expositions, concerts…)

Savoir-être :

- Organisé(e) et sérieux(se) : sens de l'organisation, rigueur, capacité à prioriser, esprit de synthèse ;
- Capacité à suivre un projet : autonome, réactif(ve), proactif(ve) ;
- Aisance relationnelle et capacité d'adaptation
- Appétence pour la culture

Environnement professionnel :

Les Monuments Nationaux (MN) rassemble, depuis plus d'un siècle, le plus important réseau de sites et monuments de France, de la préhistoire à nos jours.
Fort de la richesse de ce bien commun, de la diversité des lieux et savoir-faire de ses équipes, il œuvre chaque jour pour conserver, révéler et transmettre ces patrimoines naturels et culturels à tous les publics. En faisant dialoguer histoire, art et culture, il fait de ses monuments des lieux de connaissance, de création, d'émotion et de partage qui contribuent à renforcer le lien social.
Présidé par Marie Lavandier, les Monuments Nationaux est un établissement public sous tutelle du ministère de la Culture. Créé en 1914 sous le nom de Caisse nationale des monuments historiques et

préhistoriques, il devient le CMN en 2000. Ses 1 500 agents ont accueilli plus de douze millions de visiteurs en 2025.
S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des ventes en boutique dans son réseau de libraire boutique, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, les ***Monuments Nationaux*** *sont un acteur de solidarité patrimoniale.*
L'établissement a par ailleurs pour mission d'assurer, la conservation, la restauration et l'entretien des monuments placés sous sa responsabilité.
Les Monuments Nationaux assurent également une mission d'éditeur public sous la marque Éditions du patrimoine. L'établissement contribue ainsi fortement à la connaissance et à la promotion du patrimoine.

Les monuments sont gérés par un administrateur avec, à ses côtés, une équipe dont les compétences portent sur les missions administratives et comptables, culturelles, éducatives, d'entretien, de développement domanial, touristique et économique.
Les directions du siège accompagnent les monuments pour le développement de ceux-ci sur un certain nombre de sujets clefs : développement économique, éditorial, parcours de visite, programmation artistique et culturelle, affaires domaniales et immobilières, maîtrise d'ouvrage, affaires juridiques, mécénats et partenariats, marchés et politique d'achat, ressources humaines, communication, agence comptable, ….
Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), Les Monuments Nationaux, disposent du double label :
« Label Egalité Professionnelle » *et le* ***« Label Diversité »*** *L'Etablissement s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement.*
Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement : signalement-culture@conceptrse.fr
Ou avoir fait l'objet de discrimination : https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/formulaire_saisine/

La Direction du développement culturel et des publics *coordonne la programmation artistique et culturelle ainsi que la stratégie des publics et de médiation du CMN, en lien direct avec les monuments et de nombreux partenaires.*

Elle est composée de 40 collaboratrices et collaborateurs, répartis en 3 grands départements :

- Le département des ressources documentaires qui comprend un centre de documentation et un pôle images ;
- Le département des manifestations culturelles qui a pour mission la programmation, la coordination et la mise en œuvre de l'offre culturelle événementielle, en lien étroit avec les monuments concernés ;
- Le département des publics, qui coordonne la stratégie des publics notamment à destination des cibles prioritaires mais aussi conçoit les parcours de visite et la médiation au sein des monuments.

Environnement professionnel :

Tuteur : *La cheffe de projet expositions au Département des manifestations culturelles*
Liaisons hiérarchiques *: Le chef du Département des manifestations culturelles*

Liaisons fonctionnelles : *lien étroit avec les membres du département des manifestations culturelles et des monuments concernés par les projets en cours, commissaires d'exposition et prestataires.*

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :
Stage conventionné uniquement
Période de **5 mois**, à pourvoir à compter de **février 2027.**

Envois des candidatures :

CV et lettre de motivation obligatoires à envoyer **au plus tard le 28 novembre 2026** à l'attention de la Directrice des ressources humaines des Monuments Nationaux via l'adresse mail suivante en précisant la référence de l'offre : recrutement@monuments-nationaux.fr

Modalités de recrutement : Les candidatures seront examinées collégialement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement.